

# Hôtellerie

---

## Omer-Brazeau



BAS-SAINT-LAURENT

CÔTE-NORD

GASPÉSIE

ÎLES-DE-LA-MADELEINE



Solidaire  
de votre  
mieux-  
être

# T A B L E D E S M A T I È R E S

<b>Mot de notre directrice générale</b> . . . . .	<b>2</b>	<b>Stationnement</b> . . . . .	<b>9</b>
<b>Un peu d'histoire</b> . . . . .	<b>3</b>	<b>Chambres</b> . . . . .	<b>10</b>
Un peu d'histoire . . . . .	4	Entretien des chambres . . . . .	10
<b>Horaires</b> . . . . .	<b>5</b>	Besoin d'autre chose? . . . . .	10
Horaire de l'Hôtellerie . . . . .	5	<b>Services</b> . . . . .	<b>10</b>
Horaire de la réception . . . . .	5	Service d'accompagnement aux rendez-vous . . . . .	10
Absence durant la fin de semaine . . . . .	5	Buanderie . . . . .	10
Départ officiel . . . . .	5	Salons et espaces extérieurs . . . . .	10
Couvre-feu . . . . .	5	Chez Martine . . . . .	11
Visiteurs . . . . .	5	Bibliothèque . . . . .	13
<b>Facturation</b> . . . . .	<b>6</b>	<b>Activités</b> . . . . .	<b>14</b>
<b>Urgence et sécurité</b> . . . . .	<b>6</b>	Espace Telus . . . . .	14
Urgence . . . . .	6	Local d'arts . . . . .	14
Alarme incendie . . . . .	6	Programmation . . . . .	14
<b>Règles de vie</b> . . . . .	<b>6</b>	<b>Divers</b> . . . . .	<b>15</b>
Mesures sanitaires toujours en vigueur . . . . .	6	Réseau Wi-Fi . . . . .	15
Civisme . . . . .	6	Boîte à suggestions . . . . .	15
Nourriture dans les chambres . . . . .	6	Autre chose? . . . . .	15
Respect envers les bénévoles . . . . .	6	Activités à proximité . . . . .	16
Bottes et couvre-chaussures . . . . .	6	<b>Comment vous pouvez nous aider</b> . . . . .	<b>17</b>
Tabac, boissons alcoolisées et drogues . . . . .	6	Bénévolat . . . . .	17
<b>Repas</b> . . . . .	<b>7</b>	Témoignages . . . . .	17
Machines à eau et à café . . . . .	7	Suivez-nous . . . . .	17
Utilisation de la cuisine commune . . . . .	7	<b>Coordonnées du personnel</b> . . . . .	<b>18</b>
Déjeuner . . . . .	8		
Dîner . . . . .	8		
Souper . . . . .	8		

# Bienvenue à l'Hôtellerie Omer-Brazeau



## MOT DE NOTRE DIRECTRICE GÉNÉRALE

**J**e me présente : **Krystine Plourde**, Directrice générale pour l'Association du cancer de l'Est du Québec.

Depuis septembre 1995, date d'inauguration de l'Hôtellerie Omer-Brazeau, plusieurs employés, bénévoles et collaborateurs directs ou indirects n'ont jamais ménagé d'efforts pour accomplir la mission dont s'est investie l'Association : soutenir, aider et faire du bien aux personnes touchées de près ou de loin par le cancer. C'est notre raison d'exister! Par leur dévouement et par leur générosité, ils nous permettent d'offrir sur tout le territoire des services aidant les personnes atteintes de cancer et leurs proches à se sentir mieux, physiquement et psychologiquement.

Les pages qui suivent présentent différentes informations visant à rendre votre séjour le plus agréable possible. Les informations qui s'y trouvent s'appuient sur quatre grands principes, soient la qualité de vie, la sécurité des résidents, le respect et la confidentialité des individus. Ce cahier vous permettra, entre autres, de vous familiariser avec les services et les commodités de notre Hôtellerie.

En tout temps, le personnel et les bénévoles sont à votre disposition et à votre écoute afin de répondre à vos demandes. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins et attentes. Nous mettrons tout en œuvre pour adoucir votre passage à l'Hôtellerie Omer-Brazeau.

L'Association du cancer de l'Est du Québec est un mouvement citoyen solidaire de **votre** mieux-être!

Bon séjour avec nous!

**Krystine Plourde**  
Directrice générale



## UN PEU D'HISTOIRE...



Marc-Yvan Côté rappelait, Jeudi soir, que le Premier ministre Bourassa était intervenu personnellement auprès du Conseil du Trésor pour faire débloquer le projet de 47 millions \$. Robert Bourassa, que l'on voit ici en compagnie de Michel Tremblay, du ministre Côté et d'Irvin Pelletier, président de la campagne de financement de l'ACEQ, pour l'Hôtellerie, était très sensibilisé au dossier. (Photo Echo-Dumaine, Jean-Claude Leduc)

**Après cinq années d'efforts, l'ACEQ touche enfin au but**



### L'Hôtellerie Omer-Brazeau

Conçue spécialement pour héberger les personnes devant recevoir des services spécialisés en oncologie, la construction de l'Hôtellerie Omer-Brazeau est l'une des réalisations phare de l'Association du cancer de l'Est du Québec. Le ministère de la Santé et des Services sociaux en a même fait une condition pour l'implantation de la radio oncologie à l'Hôpital de Rimouski.

Les bénévoles de l'Association, avec leur dynamisme et la détermination de leur président d'alors, monsieur Omer Brazeau, lancent en 1992 la campagne de financement « Bâtir l'espérance ». Ils recueillent 4 millions de dollars, un montant sans précédent dans l'Est-du-Québec!

En septembre 1995, l'ouverture de l'Hôtellerie s'avère un pas de géant pour contribuer à humaniser les services offerts aux personnes atteintes de cancer et à leurs proches dans l'Est-du-Québec.

**Campagne de financement**  
Association du cancer de l'Est du Québec



## Objectif

# 4 millions \$

- "Bâtir l'espérance", avec son objectif de 4 millions \$, c'est une vaste campagne de financement pour la construction de l'Hôtellerie de l'Est du Québec rattachée au futur centre de cancer.

- Ce projet collectif implique les entreprises, les municipalités, les syndicats, les clubs sociaux et les gens d'ici.

- L'Hôtellerie accueillera les milliers de personnes atteintes de cancer et leurs proches du Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine.

B Â T I R

L'ESPÉRANCE

4 millions \$

3 millions \$

2 millions \$

1 million \$

26 août 1993 - 2 552 246 \$

Travaillons ensemble pour les gens d'ici



ASSOCIATION DU  
CANCER DE L'EST  
DU QUÉBEC



## Horaire de l'Hôtellerie

### Horaire de l'Hôtellerie

L'Hôtellerie Omer-Brazeau est ouverte 24/24h, sept jours sur sept.

### Horaire de la réception

Le bureau de la réception est **ouvert de 7 h 30 à 21 h**. Ce sont aussi les heures durant lesquelles les appels pourront être acheminés aux chambres. En dehors de ces heures, aucun appel ne pourra être communiqué, sauf en cas d'urgence, et aucune admission ne pourra être enregistrée.

Lorsque vous quittez pour une période prévue (exemple : une journée, un après-midi, une fin de semaine), avisez la réception lors de votre départ et vérifiez à votre retour si des messages ont été reçus pour vous.

### Couvre-feu

Il n'y a pas de couvre-feu dans l'Hôtellerie, mais nous vous demandons d'être respectueux envers vos voisins. **Le bruit doit être diminué au maximum en fin de soirée et la nuit.**

### Absence durant la fin de semaine

Les résidents peuvent quitter l'Hôtellerie le vendredi pour y revenir le dimanche. Durant leur absence, ils peuvent y laisser leurs effets personnels sans frais. Il faut toutefois passer à la réception pour signer le document de congé temporaire.

### Départ officiel

Les résidents sont invités à informer la réception de la date officielle de leur départ, dès qu'ils en sont informés. Au jour du départ, ils doivent libérer leur chambre au plus tard à 11 h. Si cette limite est dépassée, une journée supplémentaire sera facturée. Des vestiaires barrés sont disponibles à la réception dans les cas où des clients auraient des rendez-vous après 11 h.

### Visiteurs

La clientèle peut recevoir des visiteurs. Ils ne pourront cependant circuler qu'au rez de chaussée, entre 9 et 21 h. À noter que, puisque nous hébergeons une clientèle vulnérable, nous devons de continuer à être prudents de façon quotidienne afin de restreindre la propagation des microbes.

# Facturation

Les résidents sont invités à acquitter leur facture d'hébergement tous les jeudis. Les résidents dans l'impossibilité de le faire à ce moment sont invités à le signifier à la réception. Des arrangements pourront alors être pris.

# Urgence et sécurité

## Urgence

**En tout temps, de jour comme de nuit, si vous ne vous sentez pas bien, vous pouvez composer le 0** pour rejoindre les employés de la réception. Vous pouvez aussi tirer la chaînette dans la salle de bain pour appeler rapidement un employé à votre aide.

## Alarme incendie

Si vous entendez l'alarme incendie, **quittez l'édifice en suivant les indications apparaissant dans votre chambre et dans les corridors.**

Le point de ralliement se situe dans le stationnement de l'hôpital, lequel longe l'Hôtellerie (sur la rue Saint-Louis).

# Règles de vie

**Afin de vous offrir un environnement sain et sécuritaire, certaines règles s'appliquent, tant pour les résidents que pour les accompagnateurs.**

## Civisme

Par respect pour les personnes qui y séjournent, tous les résidents de l'Hôtellerie sont invités, en tout temps, à faire preuve de civisme. Ainsi, chacun doit adopter un comportement, un langage et une tenue vestimentaire appropriés, faire une utilisation adéquate du mobilier, des équipements et des locaux mis à sa disposition et soigner son hygiène corporelle. Aucune forme de violence ou de menace à l'endroit des résidents, des bénévoles ou du personnel ne sera tolérée.

## Nourriture dans les chambres

La nourriture non périssable est permise dans la chambre (barres tendres, galettes, chips, etc.). Pour le confort de tous les chambreurs, portez une attention particulière à la salubrité et aux odeurs.

Cependant, **tous les repas doivent se prendre au rez-de-chaussée** pour éviter que les odeurs ne se répandent sur les étages.

## Respect envers les bénévoles

Nous vous invitons à être bienveillants envers les bénévoles qui œuvrent avec nous. Ils sont une ressource inestimable et sans eux, l'Hôtellerie ne pourrait fonctionner. C'est une denrée rare et précieuse et nous comptons sur chacun et chacune d'entre vous pour les traiter de façon respectueuse. En contrepartie, si vous vivez une situation désagréable avec un bénévole ou un membre du personnel, vous êtes invités à en faire part à l'intervenante sociale dont le numéro de poste téléphonique est le 2304 ou à la directrice des services au poste 2022.

## Bottes et couvre-chaussures

Entre le **1<sup>er</sup> octobre et le 1<sup>er</sup> mai**, nous vous invitons à retirer vos bottes dans le vestiaire situé à l'entrée principale. Prière d'enfiler des chaussures d'intérieur (ou des pantoufles fournies à l'accueil) pour circuler dans l'Hôtellerie.

**Les visiteurs sont soumis à la même règle.**

## Tabac, boissons alcoolisées et drogues

Il est interdit de fumer ou de vapoter sur les terrasses. Vous devez être à **au moins 9 mètres de toute porte ou fenêtre pour fumer**, comme partout ailleurs. De plus, la consommation de drogues et de boissons alcoolisées est strictement interdite, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Hôtellerie.

# Repas

## Machines à eau et à café

Des machines à eau sont disponibles sur tous les étages : dans la cuisine commune du rez-de-chaussée et devant les ascenseurs, à chaque étage. Pour les amateurs de café, du café filtre est disponible gratuitement en tout temps, à la cuisine commune, au rez de chaussée

## Utilisation de la cuisine commune

Il est **OBLIGATOIRE** de désinfecter vos mains en entrant dans la cuisine commune, puisque c'est un lieu visité par tous. Nous voulons éviter la transmission.

Vous avez chacun accès à trois bacs pour placer votre nourriture : un bac pour le réfrigérateur, un pour le congélateur et un autre pour le garde-manger. Vous devez identifier vos bacs à votre nom.

Vous pouvez cuisiner vous-mêmes vos repas dans notre cuisine collective. Cependant nous vous sollicitons votre collaboration afin de porter **une attention particulière à la propreté des lieux** : après avoir cuisiné, vous devez nettoyer ce que vous avez utilisé (chaudrons, verres, assiettes, ustensiles, tables, comptoir, etc.) Les produits dont vous aurez besoin seront mis à votre disposition (nettoyant pour lave-vaisselle sous les lavabos, désinfectant pour table et comptoir sur le comptoir de la cuisine).

Nous vous demandons d'utiliser en tout temps le lave-vaisselle pour nettoyer votre vaisselle, vos ustensiles et outils de cuisine afin de s'assurer de la plus grande propreté possible. De plus, assurez-vous d'avoir rincé ce que vous avez utilisé avant de placer le tout dans le lave-vaisselle.

\*Nous nous réservons le droit de jeter ce qui est périmé et ce qui n'est pas identifié.





## Déjeuner

Le déjeuner continental, **offert de 6 h à 11 h**, est une gracieuseté de l'Hôtellerie. Le tout est à votre disposition dans la cuisinette adjacente à la cuisine commune, au rez de chaussée.

## Dîner

La cafétéria du Centre hospitalier est ouverte du lundi au vendredi, **entre 11 h et 13 h 30**. Elle est cependant fermée aux heures du souper ainsi que lors de journées fériées. Pour une personne en traitement contre le cancer, un coupon d'une valeur de 8 \$ est fourni pour **chaque dîner en semaine** à la Cafétéria de l'hôpital. **Pour tout ajout à votre cabaret, un surplus vous sera facturé au moment de passer à la caisse.**

Ces coupons vous sont remis au comptoir d'admission de l'Hôtellerie et doivent être utilisés à la date qui y est inscrite.

## Souper

Vous pouvez cuisiner vous-mêmes votre repas du soir à la cuisine commune. À ce sujet, veuillez consulter le paragraphe « Utilisation de la cuisine commune » à la page 7 du présent cahier.

Si vous n'avez pas envie de cuisiner, vous trouverez, près de la cafétéria de l'hôpital, des distributrices de repas froids, disponibles en tout temps (argent comptant seulement). Il vous est aussi possible de commander des repas de restaurants, sans possibilité toutefois de les déguster dans vos chambres. **Tout repas doit se prendre au rez de chaussée (en raison de l'odeur)** tel qu'indiqué précédemment.

# Stationnement

Le stationnement utilisé est celui de l'hôpital. Vous recevrez un coupon à l'**accueil du Centre hospitalier, aux distributrices automatisées à l'entrée principale**. Vous devrez inscrire votre numéro de plaque d'immatriculation pour obtenir votre billet.

Un coupon de 50% de rabais vous est remis pour le stationnement si vous êtes un client en lien avec le cancer.

Verrouillez bien votre véhicule et n'y laissez jamais d'objets de valeur. Les voleurs repèrent facilement les véhicules séjournant de longs moments dans le stationnement, ce qui s'est déjà produit.



## Chambres

### Entretien des chambres

Le personnel de l'entretien n'entre pas dans vos chambres à tous les jours pour y faire le ménage, ce qui est fait seulement lors du départ de l'un ou l'autre des chambreurs. Toutefois, ils auront accès à tout moment à vos chambres lors d'une situation urgente (fuite d'eau, problème de chauffage, etc.).

Vous pouvez disposer de vos draps et serviettes souillés dans le panier de lavage. Inscrivez vos besoins sur la feuille plastifiée, que

vous déposerez également dans le panier. Veuillez laisser ce panier dans le couloir le matin et vos draps et serviettes propres y seront déposés en après-midi. Vous pouvez également laisser dans le couloir votre sac de poubelle bien fermé.

### Besoin d'autre chose?

Pour tout besoin additionnel (oreillers, matelas coquille, chauffe-rette, etc.), vous pouvez en faire la demande au personnel de l'entretien sur les étages ou contacter la réception.

## Services

### Service d'accompagnement aux rendez-vous

Chaque journée de semaine, des bénévoles sont sur place et disponibles pour vous accompagner à vos rendez-vous au centre d'oncologie de l'hôpital. Si vous avez besoin d'un accompagnement, vous n'avez qu'à vous présenter à l'entrée de l'Hôtellerie **au moins une vingtaine de minutes** avant l'heure de votre rendez-vous et à en faire la demande à la personne présente au comptoir.

### Buanderie

La buanderie est accessible au 2<sup>e</sup> étage, au coût de 0,75 \$ par brassée. Le savon est fourni avec l'appareil. Une planche à repasser est aussi disponible. Des balais et des vadrouilles sont aussi à votre usage.

### Salons et espaces extérieurs

Au rez-de-chaussée, des salons munis de téléviseurs sont disponibles ; on en retrouve aussi au 2<sup>e</sup> et au 3<sup>e</sup> étage. Tous ces appareils sont à votre disposition, peu importe l'étage où vous résidez.

Adjacente à l'Espace Telus, au rez-de-chaussée, une terrasse est aménagée, vous permettant de profiter de l'air et du soleil. Une autre est ouverte en période estivale, au 2<sup>e</sup> étage, façade avant, où fontaine d'eau, chaises longues, petits fruits et plus encore s'offrent à vous. Un balcon plus petit est également disponible au 3<sup>e</sup> étage.

**ATTENTION** : il est interdit de fumer sur les terrasses. Vous devez être à **au moins 9 mètres** de toute porte et fenêtre pour fumer, comme partout ailleurs.

Chez Martine 



ANNIE SOUCY  
CONSEILLÈRE AUX VENTES SPÉCIALISÉE

# CONFORT ET ÉLÉGANCE, DES ALLIÉS POUR L'ESTIME DE SOI

Chez Martine est **un service spécialisé et personnalisé offert à même l'Hôtellerie Omer-Brazeau**, ainsi qu'à **Cap-aux-Meules**, aux **Îles-de-la-Madeleine** (Lingerie Sens Dessus Dessous). Nos conseillères spécialisées offrent une oreille empathique et des conseils judicieux aux femmes atteintes de cancer, particulièrement celles ayant subi une mastectomie partielle ou complète, afin qu'elles puissent avoir accès à des vêtements et à des prothèses mammaires adaptés à leurs besoins. **Nous offrons un inventaire de vêtements et d'accessoires le plus complet dans tout l'Est-du-Québec**, afin de permettre à ces femmes de se sentir belles, sans renoncer au confort.

De plus, nous savons que la perte des cheveux, causée par les traitements contre le cancer, a un impact direct sur l'apparence et l'estime de soi de nos clients. Pour soutenir ces personnes et favoriser leur bien-être physique et mental, **Chez Martine offre un service d'emprunt et d'ajustement de prothèses capillaires**. Ce n'est pas tout : l'Association du cancer de l'Est du Québec offre gracieusement des chapeaux, foulards et autres couvre-chefs à quiconque voudrait adopter une allure différente. Ces services sont disponibles à **Rimouski** (Hôtellerie Omer-Brazeau), à **Matane**, à **Sept-Îles** et à **Cap-aux-Meules**, aux **Îles-de-la-Madeleine**, et **via le site web de l'Association** ([aceq.org](http://aceq.org)).



# Bibliothèque

Les livres de la bibliothèque, située à l'Espace Telus, sont disponibles pour emprunt. Vous pouvez les lire dans votre chambre et les rapporter par la suite. Cependant, lorsque vous terminez de lire un livre, **ne le replacez pas dans la bibliothèque**. Vous pouvez plutôt le **placer sur le chariot gris** placé dans le salon ou bien le remettre à l'intervenante sociale, dont le bureau est situé à l'Espace Telus.





## Activités

### Espace Telus

L'Espace Telus est un endroit où sont disponibles, en tout temps, des sudokus, un ordinateur, des mots cachés, des mandalas, des casse-têtes et des jeux de société.

De plus, diverses activités communautaires y sont organisées chaque semaine, comme l'énigme de la semaine, les bingos, des ateliers de bricolage, des jasettes, des méditations guidées, des soirées cinéma, des ateliers de manucure, des soirées musicales, de la zoothérapie et bien plus encore.

### Local d'arts

Un local entièrement dédié aux arts plastiques est disponible en tout temps au **2<sup>e</sup> étage, au local 218**. Du matériel y est mis à votre disposition. Nous vous demandons de bien ranger le matériel que vous avez utilisé quand vous avez terminé. Un tableau est disponible pour afficher vos œuvres, si vous le souhaitez!

### Programmation

La programmation des activités hebdomadaires est affichée sur un tableau à l'**Espace Telus**, dans l'ascenseur et aux babillards de chaque étage. À chaque semaine, on y retrouve des propositions d'activités. **Vous êtes donc invités à vous y référer afin de nous informer de votre désir de participer à celles requérant une inscription.**

Vous pouvez aussi consulter le **Bulletin l'Agenda** du mois, affiché dans l'ascenseur et près du **Centre de Mieux-être Cendrine et Philippe**, au 1<sup>er</sup> étage.

## Divers

### Réseau Wi-Fi

Le réseau Wi-Fi est disponible pour la clientèle hébergée à l'Hôtellerie. Le **nom du réseau est Aceq-Public** et le **mot de passe du réseau est AceqPublic**.

### Boîte à suggestions

Une boîte à suggestions et commentaires est placée à l'Espace Telus. N'hésitez pas à l'utiliser. Nous sommes ouverts à toute suggestion, que ce soit sur le fonctionnement de l'établissement, sur les choix d'activités ou autre sujet. Cette boîte est aussi utilisée pour le jeu de l'énigme de la semaine.

### Autre chose?

À tout moment, si vous avez des questions, besoin de renseignements sur le fonctionnement de l'Hôtellerie ou des activités, n'hésitez pas à contacter l'intervenante sociale en composant le 2304 ou en vous rendant à la Réception pour demander aux bénévoles de l'informer de votre désir de la rencontrer. Elle pourra vous aider à choisir la meilleure pizza en ville, trouver une cordonnerie, vous donner l'adresse de la Caisse Populaire, vous parler des attraits de la ville et vous fournir une machine à coudre, si vous en avez besoin. On peut même faire quelques courses pour vous, si vous n'êtes pas en mesure de le faire.





## Activités à proximité

### **Bureau d'informations touristiques**

418 723-2322

50, rue Saint-Germain Ouest (5 min à pied)

[tourismerimouski.com](http://tourismerimouski.com)

### **Cinéma Lido**

418 722-0062

92, 2<sup>e</sup> rue Ouest (15 min à pied)

[lidorimouski.com](http://lidorimouski.com)

### **Musée régional de Rimouski**

418 724-2272

35 Rue St Germain O, Rimouski (5 min à pied)

[museerimouski.qc.ca](http://museerimouski.qc.ca)

### **Spect'Art Rimouski**

418 724-2800

25, rue Saint-Germain Ouest (5 min à pied)

[spectart.com/programmation](http://spectart.com/programmation)

### **Site historique maritime de Pointe-au-Père**

418 724-6214

1000, rue du Phare (13 min en voiture)

[shmp.qc.ca](http://shmp.qc.ca)



## Comment vous pouvez nous aider

### Bénévolat

Nous avons continuellement besoin de bénévoles. Si vous avez envie de vous investir dans notre milieu de vie, plusieurs tâches s'offrent à vous, selon vos horaires et vos intérêts. **Pour vous impliquer bénévolement au cours de votre séjour, vous pouvez contacter notre Conseillère en ressources humaines, au poste 2102.**

### Témoignages

Pour la production de différents documents (par exemple, le rapport annuel ou des demandes de financement) et d'y ajouter une touche plus humaine, nous sommes constamment à la recherche de témoignages de la part de notre clientèle.

Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à composer un texte ou à aller rencontrer un membre de notre équipe pour échanger sur votre expérience à l'Hôtellerie. Un grand merci à l'avance!

### Suivez-nous

Site web : [aceq.org](http://aceq.org)

Facebook : [facebook.com/AssociationcancerEstduQuebec](https://facebook.com/AssociationcancerEstduQuebec)

Instagram : [instagram.com/asso\\_cancer](https://instagram.com/asso_cancer)

Linked In : [linkedin.com/company/association-du-cancer-de-l'est-du-quebec](https://linkedin.com/company/association-du-cancer-de-l'est-du-quebec)

Youtube: [youtube.com/@ACEQ1981](https://youtube.com/@ACEQ1981)

# Coordonnées du personnel

## Directrice des services

Vous avez des questions ou des commentaires relatifs à votre séjour parmi nous? Contactez la directrice des services au **poste 2022** (bureau au rez-de-chaussée près de l'Admission).

## Intervenante sociale

Pour du soutien psychosocial, de l'aide financière et des questions concernant les activités communautaires, contactez notre intervenante sociale au **poste 2304** (bureau au rez-de-chaussée, à l'Espace Telus).

## Responsable de la programmation des activités

Pour des questions relatives aux activités ou pour vous inscrire à celles-ci, contactez la responsable au **poste 2021** (bureau face à l'ascenseur au 1<sup>er</sup> étage).

## Conseillère aux ventes spécialisées

Pour un accès au service Chez Martine, contactez notre conseillère au **poste 2218** ou rendez-vous directement à la boutique située au 1<sup>er</sup> étage. (À noter que ce service est ouvert du lundi au jeudi et que vous devez prendre rendez-vous pour une consultation).

## Personnel de l'admission et bénévoles

Pour rejoindre un membre du personnel de l'Admission, **composez le 0** ou rendez-vous au comptoir de l'Admission, au rez-de-chaussée.

